

**EXTRAIT DU TARIF APPLICABLE POUR LE CALCUL DES PRIX DE PENSION EN
GARDERIES ET JARDINS D'ENFANTS**

VILLE DE GENEVE

OUVERTURE 5 JOURS PAR SEMAINE					
TRANCHE DU MATIN 4H.30			TRANCHE DE L'APRES-MIDI 4H. 30		
TARIF D' ABONNEMENT JARDIN D'ENFANTS ET GARDERIES POUR 5 DEMI-JOURNEES PAR SEMAINE PENDANT 10 MOIS					
REVENUS ET TAUX D'EFFORT			TARIF EN CHF		
REVENU ANNUEL DETERMINANT NET TRANCHES CHF	TAUX D'EFFORT	PROGRESSION DU TAUX D'EFFORT	ABONNEMENT ANNUEL	PAR DEMI- JOURNEE (200 JOURS PAR AN)	PAR HEURE (4H.30 PAR DEMI- JOURNEE)
30'000	1.50%		450	2.25	0.50
40'000	2.25%	0.75%	900	4.50	1.00
50'000	2.70%	0.45%	1'350	6.75	1.50
60'000	3.00%	0.30%	1'800	9.00	2.00
70'000	3.21%	0.21%	2'250	11.25	2.50
80'000	3.94%	0.72%	3'150	15.75	3.50
100'000	4.05%	0.11%	4'050	20.25	4.50
120'000	4.50%	0.45%	5'400	27.00	6.00
140'000	4.50%	0.00%	6'300	31.50	7.00
150'000	4.80%	0.30%	7'200	36.00	8.00

1. **Revenu annuel déterminant** s'obtient, le cas échéant, après déduction d'un abattement unique de Chf 10'000 à partir de 3 enfants à charge.

2. **Temps de Fréquentation:** (Plein temps 1/2 journée de 4h.30) ou tranches de 2h - 2h.30 - 3h - 3h.30

3. **Formule pour le calcul de l'abonnement mensuel:**

Tarif annuel applicable selon tableau X Total des heures de fréquentation hebdomadaires (selon point 2)

5 jours par semaine X 4h.30 par jour X 10 (mensualités)

4. **Une réduction pour plusieurs enfants en institution Ville de Genève** est appliquée au prix de l'abonnement: 50% pour le 2ème enfant, et si muni d'une carte Gigogne, 100% à partir du 3ème enfant placé simultanément en IPE Ville de Genève